

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Juin

## RÉFORME ADMINISTRATIVE

Il y a longtemps que l'on se plaint — et il faut reconnaître que ce n'est pas sans quelque raison — de l'organisation administrative actuelle et des abus de toute nature qui en sont la conséquence.

Il est certain que la centralisation à outrance qui nous étire de toutes parts, est en complète contradiction avec notre caractère, nos besoins et nos aspirations. On nous oblige souvent, pour une affaire insignifiante, à remplir une foule de formalités inutiles et parfois vexatoires, qui sont de nature à pousser à bout la patience la plus robuste. Et néanmoins, on nous reproche volontiers, à nous autres Français, d'être peu endurants et ennemis de l'autoritarisme sous toutes ses formes.

A vrai dire, nous ne méritons nullement ce reproche, car nous subissons, sans nous plaindre, le despotisme irritant d'un fonctionnarisme bizarre et tyrannique et nous nous plions à ses caprices, nous supportons, avec une patiente résignation, le poids de la paperasserie dans ce qu'elle a de plus saugrenu et de plus vexatoire.

La paperasserie fait chaque jour chez nous de nouveaux progrès, elle devient de plus en plus encombrante. C'est en vain que quelques hommes d'initiative, ont dénoncé ces abus et réclamé des réformes; personnellement, jusqu'à ce jour, n'a osé, dans le monde politique, l'attaquer en face et proposer de transformer un ordre de choses que l'on sait être mauvais.

Il y a trop de fonctionnaires. Nous payons beaucoup trop cher pour être si mal administrés; cela est évident, tout le monde en convient, mais personne n'a le courage d'attaquer le grelot.

On pourrait définir la France : un pays où la moitié des citoyens est gouvernée et administrée — lise taquinée, malmenée et exploitée — par l'autre moitié.

Et que l'on ne dise pas que nous exagérons, car les faits nous donnent complètement raison. Il s'agit d'avoir eu affaire avec un service administratif quelconque pour savoir que nous sommes au-dessous de la vérité. A combien de taquineries, de démarches et de pertes de temps sont en butte les infortunés contribuables qui sont obligés de pénétrer dans un bureau et d'entrer en relations avec un rond-de-cuir ! On met des semaines et des mois à terminer une affaire qui pourrait être résolue en quelques minutes. Il faut qu'elle passe par la filière des bureaux. De là, des dépenses exagérées et des pertes de temps considérables.

La division administrative actuelle n'a plus aucune raison d'être; elle constitue une sorte d'anachronisme. Ce partage de la France en départements et en arrondissements a pu être une bonne chose, il y a un siècle, mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi. La situation n'est plus la même. Les chemins de fer ont remplacé les diligences et les moyens de communication ont, en quelque sorte, supprimé les distances. Aujourd'hui, nous avons le télégraphe et le téléphone; on peut, franchir des distances considérables ou converser d'un bout de la France à l'autre. C'est pourquoi l'organisation administrative actuelle n'a plus sa raison d'être.

Plusieurs fois déjà, on a parlé de supprimer les sous-préfectures. Il est certain que dans l'état de choses actuel, cette suppression pourrait avoir lieu sans grand inconvénient, car leur utilité est des plus contestables. Mais ce ne sont pas seulement les sous-préfectures qu'il faudrait supprimer; il serait non moins nécessaire de diminuer le nombre des préfectures. La division du territoire de la France en 86 départements n'a plus sa raison d'être.

La décentralisation devient de plus en plus un véritable besoin; elle s'impose comme une nécessité.

On a proposé de diviser la France en dix-

huit régions, en prenant pour base la division militaire actuelle.

Ce projet paraît peut-être quelque peu audacieux à ceux — et le nombre en est considérable — qui considèrent l'organisation actuelle comme l'arche sainte, à laquelle il n'est pas permis de toucher sous peine de tout compromettre. C'est là un vieux préjugé que l'on ne saurait trop combattre.

Pour qu'une nation soit réellement forte, il faut que son organisation administrative se modifie, se transforme avec le progrès, sous peine d'être dépassée par ses voisins. Cette vérité, qui paraît si évidente lorsque l'on se place sur le terrain de la défense nationale et de l'armement, ne l'est pas moins lorsqu'on l'envisage au point de vue administratif.

Il y aurait encore beaucoup d'autres réformes à opérer. Pour n'en citer que quelques-unes, on pourrait supprimer, sans aucun inconvénient, les recettes particulières ainsi qu'un certain nombre de tribunaux d'arrondissement. Oui, il y a trop de places, trop de fonctionnaires, trop de gens qui émargent au budget et qui ne rendent aucun service au pays.

On est à la recherche d'économies qui permettent d'équilibrer le budget. Eh bien ! il y en a d'importantes à faire dans cet ordre d'idées. Seulement, il faut avoir la ferme volonté et le désir bien arrêté d'employer les voies et moyens. Le jour où les pouvoirs publics se mettront d'accord en cela, avec la grande majorité de l'opinion publique, les réformes pourraient être vite accomplies.

J. QUERCYTAÏN.

## VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Depuis le départ de Paris, c'est partout l'accueil enthousiaste, partout l'explosion de la popularité saine. Après Vichy, Clermont, Tulle, Brive, nous voici

### A Périgueux

Périgueux, 2 juin, matin.

Le président de la République est arrivé à 6 heures 5.

Il y avait installé sa maîtresse, puis il était parti sans lui dire où il allait.

Il devait être trois ou quatre jours absent...

Marcelle, effrayée par ses allures mystérieuses, n'osait pas l'interroger.

Des mots vagues lui échappaient par intervalles.

Il serrait les poings et un éclair sombre s'allumait dans son œil.

— Nous verrons bien, s'écria-t-il, si la fortune continuera à m'être rebelle.

La pensée de son frère le hantait.

Il avait conservé son héritage et avait épousé une femme qui lui avait apporté une riche dot.

C'était une injustice qu'on lui avait faite après tout.

Son frère avait été la cause de sa disgrâce.

Il avait circonvenu son père par ses manières doucereuses.

Qu'importait qu'il se fût mal conduit, lui ! On ne l'avait pas moins fructifié.

Tels étaient les sentiments qui agitaient Jean après son retour en France !

— Je saurai bien, disait-il d'un ton menaçant, me faire rendre justice !

Sans confier ses projets à sa maîtresse, il prit le train et se rendit à Kermor.

Son intention était de rôder quelques jours incognito dans le village voisin du château et de s'informer des changements survenus depuis son absence.

Il avait pris un déguisement de paysan et il y avait si longtemps qu'il avait quitté le pays, qu'il pensait bien n'être pas reconnu.

Jean de Kermor arriva dans le bourg à la nuit

M. Ribot, président du conseil, reçoit M. Félix Faure à la descente du train, dans un salon admirablement décoré. Ce soir doivent avoir lieu les présentations. M. Saumande, maire et député souhaite la bienvenue au président de la République qui répond :

— Je sais que vous vous proposez de me faire admirer vos œuvres de bienfaisance et patriotiques. Je vous remercie.

Dans la cour de la gare, M. Félix Faure est vigoureusement acclamé par les gymnastes, massés devant la porte d'entrée.

Le cortège se rend à la préfecture au milieu d'une grande affluence de monde. La réception est des plus enthousiastes.

Le cortège, pour se rendre à la préfecture, suit les allées Tourny, admirablement pavées. Devant le jardin de la Préfecture, se dresse un magnifique et imposant arc de triomphe, auprès duquel sont échelonnées les soixante-onze sociétés qui doivent prendre part aux fêtes fédérales de gymnastique.

Lorsque le général Guioth passe devant elles, il est vivement acclamé aux cris de « Vive l'armée ! ».

Ce soir, grand bal dans les salons de la préfecture.

Périgueux, 2 juin, soir.

La pluie, qui tombe depuis neuf heures et demie, a contrarié l'illumination.

Le magnifique arc de triomphe, élevé devant l'hôtel de la Préfecture a pris feu; en moins d'un quart d'heure, il est devenu tout entier la proie des flammes, activées par un vent violent.

Ce fâcheux accident n'a pourtant pas nu au succès du bal, donné dans les salons de la préfecture, qui a été très brillant, très animé.

M. Félix Faure a été l'objet, de la part de l'élégante société qui s'y pressait, des plus chaleureuses manifestations de sympathie.

En quittant Périgueux au milieu des acclamations d'une foule énorme, M. le président a fait route vers Bordeaux. Aux stations du Buisson, de Bergerac, de Libourne, M. Félix Faure reçoit les hommages des autorités et des populations, et le train présidentiel arrive à Bordeaux à 4 heures 1/2.

## Le Monument de Magenta

Magenta, 4 juin.

Les préparatifs pour la réception de la fête sont terminés. On vient de poser, au milieu des drapeaux italiens et français placés sur le parcours de la gare, au monument, de grands car-

lombants.

Il entra dans une auberge où il était venu autrefois, quand il était tout jeune, mais elle était tenue maintenant par des personnes inconnues.

— Peut-on, demanda-t-il, me donner à souper et à coucher ?

La maîtresse de l'établissement était une jeune femme propre et assez accorte.

— Certainement, dit-elle. Monsieur n'est donc pas du pays ?

— Je viens d'arriver par le dernier train.

— Monsieur va plus loin, sans doute ?

— Au château de Kermor... Est-ce qu'il y a beaucoup de chemin ?

— Trois kilomètres à peine...

— J'arriverai trop tard ce soir.

— Puis je crois qu'il n'y a personne au château en ce moment.

Jean fit un mouvement.

— Le comte est absent ?

— On dit qu'il est parti à Paris avec son fils...

— Ah ! il a un fils ?

— Oui, un enfant qui va sur ses cinq ans maintenant, joli comme un cœur...

— Une belle position qu'il aura plus tard ce bambin !

— Le comte est très riche ?

— On dit qu'il a près de six millions, maintenant que sa femme est morte.

Jean fit un nouveau soubresaut.

— La comtesse est morte ?

— Il y a une quinzaine de jours...

— Vous ne le saviez pas ?... C'est pour cela que le comte est absent. Le chagrin l'a chassé du château.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 25

## Le Roi des Braves

Par JULES DE GASTYNE

XVII

Notre héros s'est marié aussi. Etant devenu sergent-major de zouaves, il a pris pour femme, en Algérie, la fille d'un lutteur, Julie Foscolie, que nous avons vue près de lui au moment du sauvetage d'André, et dont il a eu une fillette, Jeanette, que nous avons présentée à nos lecteurs, laquelle a été élevée avec André, qu'elle croit son frère.

Quant à Jean de Kermor, après la scène que nous avons racontée, il avait pris la fuite avec Marcelle et était parti pour l'Amérique, espérant y trouver la fortune qui le fuyait en France; car il avait dévoré rapidement, à Paris, l'argent qu'il avait emporté, et son père l'avait chassé et maudit.

Mais là encore des déceptions de tous les genres attendaient le gentilhomme.

Les plus belles années de sa vie se passèrent dans des alternatives de prospérité et de misère, sans amener de résultats sérieux.

La passion du jeu l'absorbait tout entier.

Il passait des jours et des nuits dans les tavernes.

Un soir, il entra chez lui, la chemise ensanglantée et les cheveux hérissés.

— Fais tes malles ? dit-il brusquement à sa maîtresse.

— Nos malles !

— Oui, nous partons...

— Mais qu'y a-t-il ? fit la jeune femme effrayée.

— J'ai tué un yankee.

— Tu as tué un yankee ?

— Oui, dans une dispute au jeu...

— Ne comprends-tu pas ?

Marcelle leva les mains au ciel.

— J'avais toujours dit que le jeu te porterait malheur.

— C'est possible, mais je n'ai pas de temps à perdre en jérémiades... Filons !

— Et où allons-nous ? demanda la jeune femme.

— En France...

— De l'argent ?

— J'ai quatre mille francs !

— C'est encore la misère qui nous guette là-bas.

Jean frappa du pied avec impatience.

— Assez de plaintes ! dit-il brusquement. Si tu ne veux pas me suivre, je partirai seul.

— Et que ferons-nous en France ? demanda Marcelle, inquiète.

— Nous le verrons quand nous y serons.

La jeune femme ne fit plus d'observations...

Elle empila dans ses malles ce qu'elle possédait, et, le lendemain, les deux amants prenaient le paquebot qui devait les ramener à Paris.

Quand ils furent dans la capitale, Jean de Kermor, dans l'espoir qu'il trouverait déjà de nombreux projets, était allé se réfugier dans un quartier perdu, près de l'avenue d'Orléans.





CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>re</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Évaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

• Réduction de 50 % pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 % du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les Billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des Billets d'Aller et Retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaroc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulogne-Perthuis (le), Cambo-ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preles, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Goéthy (halte) Hendaye, Laloque (Préchaq-les-Bains), Lamoignon-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vieille-Aure), Laruns (les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes), Oron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefite-Nestales (Barèges, Canterets, Loz, Saint-Sauveur), Prades (Le Vernet et Molitg), Quillan (Ginols, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Girons (Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de	2 personnes	20 %
—	3 —	25 %
—	4 —	30 %
—	5 —	35 %
—	6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE  
L'INVASION NOIRE

par le Capitaine DANRIT  
Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

*L'Invasion Noire* est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX	12 mois	6 mois	3 mois	
	Paris et Seine	50 <sup>fr</sup>	26 <sup>fr</sup>	14 <sup>fr</sup>
l'abonnement	Départements	56	29	15
	Etranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4/50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECCQ, Ph<sup>en</sup>, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE



LA MARQUE DE FABRIQUE  
ci-contre

et le nom CHRISTOFLE en toutes lettres.  
Seules garanties pour l'acheteur

COUVERTS CHRISTOFLE ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

CHRISTOFLE & C<sup>o</sup>

MANUFACTURE A PARIS, 56, RUE DE BONDY  
Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger.  
Nos représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, père et fils, horl.-bijoutiers. — Envoi franco du Catalogue.

DEUX GRANDS PRIX à l'Exposition Universelle 1889



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!

GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plâtres de toutes natures. Réapparition exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec bonnet de toilette. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

LIQUIDATION

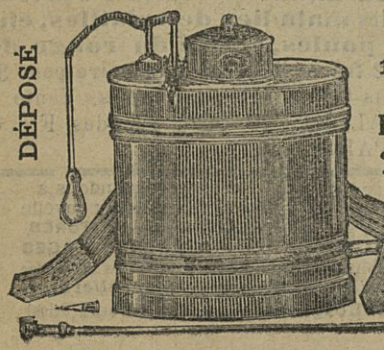
pour cause de cessation de commerce

P. BRUEL

CAHORS, — Rue du Lycée, n° 3, — CAHORS

Porcelaines et Cristaux, Articles pour limonadiers et maîtres d'hôtel, Services de table à café et à thé, Fantaisies de toutes sortes, Biscuits anglais, Cristaux de Bohême, Statuettes de Saxe, Vases, Services à toilette, Jardinières, etc., etc., à 25, 30 et 50 0/0 de rabais des prix ordinaires de vente.

On céderait le fonds à l'amiable.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

1<sup>ers</sup> Prix — Hors concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

17<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE

INTENDANCE MILITAIRE

Service de l'Habillement

Une adjudication d'effets de la 2<sup>e</sup> portion (toile, lainages, passementeries, etc.), aura lieu à Toulouse, au Capitole, le lundi, 1<sup>er</sup> juillet 1895, à 2 heures du soir.

Le public est admis à prendre connaissance des modèles types dans tous les corps de troupe, et des cahiers des charges, à la Direction du service de l'Intendance, à Toulouse.

Les soumissions avec les pièces exigées, doivent parvenir au Sous-Intendant militaire (3<sup>e</sup> service), à Toulouse, le 10 juin 1895, avant 4 heures du soir.

Le Sous-Intendant militaire, GOUDAL.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.